



**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 15 AOÛT 2016**

**1. OUVERTURE**

- 1.1 Réflexion
- 1.2 Dérogation mineure – Parole au public
  - Lot 5 882 509 (chemin du Mont-Loup-Garou)
  - 268, boulevard de Sainte-Adèle
  - 240, rue de la Petite-Corniche
  - 3475, rue du Survenant
  - 280, rue de la Grande-Corniche
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 août 2016

**2. ADMINISTRATION**

- 2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 18 juillet 2016 et de la séance extraordinaire du 20 juillet 2016
- 2.2 Participation des membres du conseil à des activités diverses
- 2.3 Mandat à la firme Gasco, Goodhue, St-Germain
- 2.4 Autorisation de signature – Renouvellement du bail avec Cinéma Pine
- 2.5 Mission économique en Chine
- 2.6 Participation du maire, Robert Milot, à la mission économique en Chine

**3. FINANCES ET TRÉSORERIE**

- 3.1 Prolongement du contrat pour des équipements de contrôle à distance de mesure des substances assujetties aux droits municipaux relatifs à l'exploitation d'une carrière ou d'une sablière (TRES-2014-02)

**4. RESSOURCES HUMAINES**

Aucun point

**5. TRAVAUX PUBLICS**

- 5.1 Remise du cautionnement de soumission/exécution – Camion Ford F-350 (SP-2016-012)
- 5.2 Remise du cautionnement de soumission/exécution – Chenillette (SP-2016-018)

**6. SERVICES TECHNIQUES**

- 6.1 Recommandations de paiement – Divers travaux municipaux des Services techniques
- 6.2 Demande de subvention – Programme de réhabilitation du réseau routier locale 2016-2017 (PRRRL)
- 6.3 Abrogation de la résolution 2016-101 – Entretien mécanique Place des citoyens
- 6.4 Approbation du plan d'action et l'échéancier pour la mise aux normes des étangs aérés Alpine

**7. URBANISME**

- 7.1 Demande de dérogation mineure
  - Lot 5 882 509 (chemin du Mont-Loup-Garou)
  - 268, boulevard de Sainte-Adèle
  - 240, rue de la Petite-Corniche
  - 3475, rue du Survenant
  - 280, rue de la Grande-Corniche

- 7.2 Décisions du conseil – Demandes de plan d’implantation et d’intégration architecturales (PIIA)
- 540, rue Séraphin
  - 1396, boulevard de Sainte-Adèle
  - 3600, boulevard de Sainte-Adèle
  - 2672, chemin du Mont-Sauvage
  - 1006, rue Valiquette
  - Lots 5 065 632 et 5 065 647 (lot projeté 5 958 551) (rue des Cimes)
  - 1340, rue Saint-Joseph

- 7.3 Demandes de dérogations mineures – Décision ultérieure
- 5000, rue du Bougeoir
  - 1106, rue Valdombre
  - 1094, rue Valdombre
  - Lot 5 798 997 (chemin Pierre-Péladeau)
  - 4282, rue des Haies
  - 718-720, Vallée-du-Golf

**8. LOISIRS**

Aucun point

**9. AVIS DE MOTION**

- 9.1 Futur règlement numéro 1191-1 relatif au code d’éthique et de déontologie des élus municipaux

**10. PROJETS DE RÈGLEMENTS**

Aucun point

**11. RÈGLEMENTS**

- 11.1 Règlement numéro SQ-03-2012-03 décrétant de nouvelles dispositions et amendant le règlement SQ-03-2012 concernant la circulation et le stationnement sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle – ADOPTION
- 11.2 Règlement numéro 1233 sur la formation d’un comité du patrimoine – ADOPTION
- 11.3 Règlement numéro 1234 relatif au contrôle des animaux – ADOPTION
- 11.4 Règlement numéro 1200-2012-Z-17 (omnibus) amendant le règlement de zonage numéro 1200-2012-Z afin de corriger, d’ajouter, de modifier ou de préciser certaines dispositions et grilles des usages et des normes afin de rendre le règlement d’avantage performant – ADOPTION

**12. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

- 12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1203 :
- Incompressibles – Fonds d’administration – 380 564,31\$ pour la période du 9 au 15 juillet 2016
  - Incompressibles – Fonds d’administration – 250 717,34\$ pour la période du 16 au 22 juillet 2016.
  - Incompressibles – Fonds d’administration – 718 072,16\$ pour la période du 23 au 29 juillet 2016.
  - Incompressibles – Fonds d’administration – 303 179,17\$ pour la période du 30 juillet au 5 août 2016.
  - Liste des comptes à payer au montant de 643 010,34\$ pour le mois de juin 2016.
  - Engagements au montant de 481 306,69\$ pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2016
- 12.2 Dépôt délégation de pouvoir – Règlement 1203 – Embauche employés temporaires

**13. COMMUNICATIONS DU MAIRE AU PUBLIC**

**14. COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS AU PUBLIC**

## 15. PÉRIODE DE QUESTIONS

En vertu de l'article 29 du *Règlement 1181* concernant la régie interne du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Adèle :

*Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :*

- a) s'identifier au préalable, en mentionnant son prénom, son nom et l'adresse de sa résidence;*
- b) s'adresser au président de la séance;*
- c) ne poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle jusqu'à l'expiration de la période de questions.*
- d) s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux et libelleux.*

## 16. LEVÉE DE LA SÉANCE

### 16.1 Levée de la séance

Le greffier et directeur des Services juridiques

(s) Simon Filiatreault

Me Simon Filiatreault